



COMMISSION DEPARTEMENTALE GESTION DES COMPETITIONS

du 08/10/2024

*** Procès-verbal n°05 ***

Membres présents: Bruno BECHET (Vice Président) - Patrick BAILLARD - Thierry AUBERT (secrétaire) Léone RIER.

Membres excusés : Romain FELDHOFFER - Philippe CHERADAME - JIQUEL Florent.

RAPPEL : A l'occasion de toute rencontre officielle, une feuille de match informatique ou papier (en cas de dysfonctionnement de la tablette) mentionnant l'identité et n° de licence de tous les acteurs doit être établie en conformité du règlement de l'épreuve s'il s'agit d'un match officiel. (Article 139 des RG de la FFF). Un retard dans l'envoi de la feuille de match FMI ou papier, préjudiciable aux travaux des commissions, engage la responsabilité du club recevant à une amende prévue à l'annexe 5 des dispositions financières du DOF.

1/ Adoption des PV :

La Commission procède à l'approbation du procès-verbal:

N°04 du 16.09.24 publié le 17.09.2024.

2/ Courriers reçus :

1/ Pris connaissance des courriers du club de l'AS La Selle la Forge et du Grpt Jeunesse FC concernant un match de U15 D2 du 05.10.2024. (Forfait de l'équipe du Grpt Jeunesse FC transmis le 04.10.2024).

La commission dit qu'un match peut être reporté selon les conditions des règlements du championnat U15. La demande doit être faite par footclubs. La date limite de demande de report est fixée à 2 jours francs avant la date initialement prévue du match.

La commission valide le forfait du Grpt Jeunesse FC

2/ Pris connaissance du courrier du club de l'US Mortagne pour l'organisation des rencontres à domicile le samedi. La commission en prend note.

3/ Pris connaissance du courrier du club de l'US Theilloise pour le championnat U15. Suite manque d'effectif, l'équipe U15 repartira à 7.

La commission dit que l'équipe U15 à 11 est forfait général, aucune amende sera relevée. L'équipe U15 sera inscrite en championnat U15 à 7.

3/ Tirage des coupes :

Coupe Départementale Joel LE PROVOST (Tour 1):

- Les matchs se dérouleront le 27.10.2024 sur le terrain du premier club cité.

- T1 - 52 équipes engagées
- 32 équipes exemptées
- 20 équipes pour ce tirage
- **10 vainqueurs**

AS St Germain de Corbeis	FC Huisne
Trun FC	ES Cétonnais
Chambois FCD	FC Mortrée
St Paul Montligeon	Vedette de Boisthorel
AS Merlerault	RC Halouze
Moussonvilliers	Sées FC
US Frenes	SC Damigny
St Mars d'Egrenne	Alençon FC
Bazoches	FC Carrouges
Pays Longny	St Symphorien

Coupe Le Buisson terrain de sport (Tour 1):

- T1 - 25 équipes exemptées
 - 14 équipes pour ce tirage
 - **7 vainqueurs**

- 32^{ème} - 32 équipes qualifiées.

- Les matchs se dérouleront le 27.10.2024 sur le terrain du premier club cité et si les installations sont occupées par des matchs de coupe de Normandie, dans ce cas-là, l'heure de la rencontre sera avancée.

ESP Condé sur Sarthe 3	ES Ecouves 3
AS Passais St Fraimbault 2	US Alençon 3
CO Céaucé 3	Pétruvien SL 2
US Andaine 3	Léopards St Georges 3
Olympique Alençon 2	Jeunesse Fertoise 3
US Mortagne 3	AS Berd'huis 2
JS de Tinchebray 3	A.de Messei 3

4/ Suivi des forfaits :

Compétition / Phase	Poule	Club	Equipe	Match	Date	Montant
Départemental 3 / Unique	C	501478	Us Mortagnaise 3	FM 28683245	22/09/2024	50 €
U15 Départemental 2 / Unique	A	560716	Grpt Jeunesse FC 2	FM 29270166	05/10/2024	15 €
U13 Départemental 3 / Unique	E	547668	Grpt FC Vallée Udon 2	FM 29574446	21/09/2024	10 €
U13 Départemental 3 / Unique	F	531317	As Berd'Huis F. 2	FM 29574463	05/10/2024	10 €
Coupe Le Buisson/Tour	A	501425	Ss Domfrontaise 3	FM 29285934	15/09/2024	50 €
Préliminaire 1 / Tour		501496	As Gacéenne 2	FM 29285944	15/09/2024	50 €
		520512	Sc Damigny 2	FM 29285929	15/09/2024	50 €
		521210	As Bouce 2	FM 29285941	15/09/2024	50 €
		532106	As Courteille Alençon 2	FM 29285930	15/09/2024	50 €

Le secrétaire



Le Vice Président.

